Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

EXE10

MARCHE PUBLIC N°2022/021
AVENANT N°03

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS
3 rue Louis Majorelle
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE
Tel : 03.83.45.23.32
SIRET 245 400 489 00065

B - Identification du titulaire du marché public

VIVALOR SARL
17 rue Moussières
54210 VILLE EN VERMOIS

SIRET : 429 121 338 00033
Tél : 03 83 26 26 09 – télécopie : 03 83 26 61 94
Mail : vivalor54@orange.f

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:
Balayage mécanique des voiries et traitement pour le Groupement de Commandes des Pays du Sel et du Vermois

■ Date de la notification du marché public : 23/11/2022
Délibération n°105/2022 du 22/09/2022

■ Durée d'exécution du marché public : 01/01/2023 au 31/12/2025 (3 ans)
Reconductible 1 fois 2 ans.

■ Montant estimatif initial du marché public pour 5 ans :

- Offre selon le Devis Quantitatif Estimatif

Prestations balayage :

Taux de la TVA : 10 % et 20 %

Montant HT : 516 392,50 €

Prestation de traitement :

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT : 175 170 €

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-682025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

D - Objet de l'avenant.

- **CONTEXTE :**

Lors du lancement du groupement de commandes pour le marché de balayage de voirie, les communes ont fait part de leur volonté de participer selon des fréquences différentes par commune.

- Avenant n°1 : ajout du balayage mensuel en centre-ville de la commune de Rosières-aux-Salines
- Avenant n°2 : répartition de la prise en charge du balayage des zones d'activités communes et communauté de Communes

- **MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LE PRESENT AVENANT :**

- La commune de Dombasle-sur-Meurthe, dans un souci de propreté urbaine, demande la possibilité d'intégrer 2 passages supplémentaires à l'année.

- Le bordereau de prix de la commune de Dombasle-sur-Meurthe comprend un tarif au passage.

- Pour le résiduel du marché, les coûts supplémentaires de balayage de la commune de Dombasle-sur-Meurthe seront :

Passages supplémentaires en 2025	2 690 €HT / passage *	1	2 690 €HT
Passages supplémentaires en 2026	2 690 €HT / passage*	2	5380 €HT
Passages supplémentaires en 2027	2 690 €HT / passage*	2	5380 €HT
TOTAL supplémentaires sur la durée du marché restante			13 450 €HT 14 795€TTC

* hors révision du marché selon le CCAP

Le montant du traitement sera réparti en fonction des dépenses réelles.

- **INCIDENCE FINANCIERE**

		€HT	€TTC
Montant estimatif de l'avenant (hors traitement complémentaire)	**Balayage complémentaire à Dombasle-sur-Meurthe**	**13 450,00**	**14 795,00**
Montant estimatif du marché (5 ans)	Balayage	516 392,50	570 536,25
	Traitement	175 170,00	210 204,00
	TOTAL 5 ans	**691 562,50**	**780 740,25**

Montant initial du marché : 691 562,50 € HT / 5 ans

Montant de l'avenant n°1 : 16 960,00 €HT/4,5 ans incidence 2,5 %

Montant de l'avenant n°2 : sans incidence

Montant estimatif de l'avenant n°3 : 13 450,00 €HT/2.5 ans incidence 1,9 %

Nouveau estimatif montant de marché : 721 672,50 € HT / 5 ans

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-682025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

- **DATE D'EFFET DE L'AVENANT**

Le présent avenant prendra effet le 1er juillet 2025.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

A Dombasle, le

Le président,

David FISCHER

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-682025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……..……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-682025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025